



**COMMUNE DE VEZINS**

**Conseil Municipal**  
Session ordinaire  
Séance du mercredi 13 janvier 2021

Étaient présents : Mmes et M. BARILLÈRE Jean-René, BARRÉ Véronique, BINET Blandine, BOUHATMI Nadia, CESBRON Bernard, COTTENCEAU Marylène, CRESTIN Joseph, DEROUINEAU Linda, FARDEAU Mathieu, HELBECQUE Luciane, MALINGE Anne, POISSONNEAU Claude, ROBERT Frédéric, ROTURIER Magali, SABATINI Ange, TIJOU Liliane et VAN VOOREN Cédric

Absents excusés : Mme et M. CHOIMET Valérie et KOCHAN Stève

Secrétaire de séance : M. BARILLÈRE Jean-René

Monsieur le Maire constatant que le quorum est atteint, ouvre la séance.

**Approbation du compte rendu de la séance précédente**

Le **Compte rendu de la séance du 16/12/2020**, dont chaque conseiller a eu connaissance, ne faisant l'objet d'aucune remarque, de demande de modifications ou observations particulières **est adopté**.

**I – FINANCES**

**- REVERSEMENT D'UNE PARTIE DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENTS » AU BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le budget « Lotissements » 2020 prévoit suite à la décision modificative n°1/2020 délibéré en date du 18.11.2020 une dépense de 239 520.00 € au compte 6522, reversement de l'excédent au budget principal.

Cette dépense correspond à l'excédent partiel réalisé sur le budget annexe pouvant d'ores et déjà être reversé au budget principal.

Compte tenu de l'exécution budgétaire, Monsieur le Maire propose de reverser l'excédent partiel du budget « Lotissements » au budget principal 2020 à hauteur de 239 520.00 € par l'émission d'un mandat sur le budget annexe « Lotissements », au compte 6522, reversement de l'excédent au budget principal et d'un titre sur le budget principal, au compte 7551, excédent des budgets annexes.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, **APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire de reverser l'excédent partiel du budget annexe « Lotissements » au budget principal 2020 à hauteur de 239 520.00 € par l'émission d'un mandat sur le budget annexe « Lotissements », au compte 6522, reversement de l'excédent au budget principal et d'un titre sur le budget principal, au compte 7551, excédent des budgets annexes.

**- DECISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°2 – BUDGET LOTISSEMENTS**

Monsieur le Maire explique que la décision modificative suivante est nécessaire.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents,

**APPROUVE** la décision modificative suivante.

DÉSIGNATION	RECETTES	DÉPENSES
<b>FONCTIONNEMENT</b>		
R 71355/042 – Variations des stocks des terrains aménagés	2 731.13 €	
D 605 – Achats de matériel, équipements et travaux		2 731.13 €
<b>INVESTISSEMENT</b>		
R 1641 - Emprunts	2 731.13 €	
D 3555/040 – Variation de stock de terrains		2 731.13 €
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 731.13 €</b>	<b>2 731.13 €</b>
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 731.13 €</b>	<b>2 731.13 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 462.26 €</b>	<b>5 462.26 €</b>

## **II – URBANISME**

### **- RÉVISION DES PRIX DES LOTS RESTANTS DU LOTISSEMENT DE LA GAGNERIE – SECONDE TRANCHE**

Monsieur le Maire rappelle aux élus la délibération en date du 23 juillet 2012 fixant à 63 € TTC le prix de vente du m<sup>2</sup> TVA sur marge incluse.

Monsieur le Maire rappelle aux élus présents que deux terrains sont encore à vendre sur la seconde tranche du lotissement de la Gagnerie.

Monsieur le Maire propose de modifier et d'adopter un prix de 59 € TTC le prix de vente du m<sup>2</sup> TVA sur marge incluse.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents,

**DECIDE** d'adopter pour les deux terrains restant à vendre un prix de vente TVA sur marge incluse, de 59 €/m<sup>2</sup>.

### **- ADRESSAGE – DÉNOMINATION DES NOUVELLES VOIES LE CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire, dans le cadre de l'adressage réalisé par la Poste, propose au conseil municipal de nommer les nouvelles voies suivantes :

- « Chemin de Coron »
- « Route de Maulévrier »
- « Route des Poteries »
- « Route de Trémentines »
- « Chemin de la Roche »
- « Chemin du Grand Barreau »
- « Chemin de la Gaterie »
- « Chemin des Ouches »
- « Route de Cholet »
- « Chemin du Mètreau »
- « Chemin du Grand Bois Breton »
- « Chemin des Touches »
- « Route des Bois »
- « Route du Plessis »
- « Rue des Sablons »
- « Rue Simone Veil »

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents,

**DECIDE** de créer toutes ces nouvelles voies.

### **III –QUESTIONS DIVERSES**

#### **Lotissement du Château – Préparation DCE**

Monsieur le Maire fait un point sur la réunion de préparation au lancement du marché de viabilisation du lotissement du Château. Des modifications vont être apportées par le cabinet CJR, maître d'œuvre du projet.

#### **Aménagement de la Coulée des Douves**

Claude POISSONNEAU rappelle au conseil municipal que l'analyse des offres est en cours dans le cadre du marché d'aménagement de la coulée des douves.

#### **Nouvelle Gendarmerie**

Claude POISSONNEAU fait un point sur les travaux en cours.

#### **AdC – Invitation comité de pilotage n°1 – RLPI – 27.01.2021**

Ange SABATINI représentera la commune à la réunion de lancement du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) qui aura lieu le 27.01.2021.

#### **AdC – Invitation 3<sup>ème</sup> réunion de travail – PLUI-H – 01.02.2021**

Monsieur le Maire informe les élus que le prochain atelier de travail dans le cadre de l'élaboration du PLUI-H aura lieu le 1<sup>er</sup> février prochain.

#### **AdC – Sentiers de randonnées**

Monsieur le Maire présente un diaporama réalisé par l'AdC sur les sentiers de randonnées.

#### **SMIBE – Recherche mares ou zones tampons à restaurer**

Monsieur le Maire fait lecture d'un mail du SMIBE faisant part de sa volonté d'engager un programme d'actions pour la restauration de mares et zones tampons sur les bassins versants de l'Evre-Thau-St Denis. La commission Urbanisme/Voirie va suivre le dossier.

#### **Travaux périscolaire - Devis**

Monsieur le Maire présente un devis concernant l'agrandissement du local de rangement de l'accueil périscolaire. Claude POISSONNEAU et Mathieu FARDEAU vont étudier la faisabilité des travaux en régie.

#### **CCID – Programmation d'une réunion**

Monsieur le Maire informe les élus que la commission communale des impôts directs (CCID) est amenée à se réunir par la Direction Départementale des Finances Publiques.

#### **AdC – Vœux aux forces vives et acteurs solidaires du territoire**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'allocution des vœux de Monsieur Gilles BOURDOULEIX, Président de l'Agglomération du Choletais, aux forces vives et acteurs solidaires du territoire sera diffusée en direct sur TLC le vendredi 22 janvier 2021 à 18h.

#### **PREF 49 – Les Prodiges de la République**

Monsieur le Maire fait lecture d'un mail de Monsieur le Préfet présentant l'opération « Les Prodiges de la République » ayant pour objectif de mettre à l'honneur les citoyens et citoyennes de moins de 30 ans qui se sont investis au service de la collectivité et ont fait preuve de solidarité et de fraternité en ces moments difficiles.

#### **Marché – Remerciements des commerçants**

Liliane TIJOU fait part des remerciements des commerçants du marché suite à la réception de la carte de vœux de monsieur le Maire.

#### **Mariage le 30.01.2020**

Monsieur le Maire informe les élus qu'un mariage a lieu le 30 janvier prochain. Linda DEROUINEAU et Véronique BARRÉ célébreront le mariage.

⬇ Présentation de la revue de presse.

La séance est close à 21h

*Le prochain Conseil Municipal se déroulera le mercredi 10 février 2021 à 18h30.*

**Le Maire,  
Cédric VAN VOOREN**

